



## COMMUNIQUÉ

### NOUVELLE ÉMISSION D'OBLIGATIONS DE LA FONCIÈRE VERTE POUR UN MONTANT DE 85 MILLIONS D'EUROS ET RÉSULTAT DU RACHAT DES OBLIGATIONS 2020

**Paris, le 16 juillet 2019**

#### SUCCÈS D'UNE NOUVELLE ÉMISSION OBLIGATAIRE « EURO PP »

La Foncière Verte (la "**Société**") annonce le succès d'une nouvelle émission obligataire d'un montant de 85.000.000 € portant intérêt au taux de 4,5 % et venant à échéance le 18 juillet 2025 (Code ISIN : FR0013433992) (les "**Obligations 2025**"). Les Obligations 2025 ont été placées en Europe exclusivement auprès d'investisseurs qualifiés et de personnes fournissant le service d'investissement de gestion de portefeuille pour compte de tiers. Elles seront admises aux négociations sur le marché Euronext Access géré par Euronext à Paris à compter de leur date d'émission prévue pour le 18 juillet 2019.

L'émission des Obligations 2025 a notamment pour but de permettre à la Société d'allonger la maturité de sa dette, d'optimiser les conditions financières et de se doter de capacités financières additionnelles. Le produit de l'émission sera donc destiné au financement de nouveaux investissements et, à hauteur d'un montant de 39.093.276,91 €, au rachat d'une partie des obligations portant intérêt au taux de 5,80 % l'an et venant à échéance le 20 juin 2020 (Code ISIN : FR0011980150) émises le 20 juin 2014 (les "**Obligations 2020**").

#### RÉSULTAT DU RACHAT DES OBLIGATIONS 2020

Comme annoncé le 25 juin 2019, la Société a recueilli jusqu'au 10 juillet 2019 (inclus), par l'intermédiaire de CACEIS Corporate Trust, agissant en tant qu'agent centralisateur, les intérêts vendeurs des porteurs des Obligations 2020.

Compte tenu des intérêts vendeurs reçus pour les Obligations 2020, la Société va procéder au rachat de 3.743 Obligations 2020, au prix de 10.444,37 € par Obligation 2020 (correspondant pour 10.000 € à la valeur nominale des Obligations 2020, majorée des intérêts courus de 44.37 € jusqu'au 18 juillet 2019 (inclus), correspondant à la date de rachat, et augmentée d'une prime de 400 € par Obligation 2020). Il restera donc à l'issue du rachat 757 Obligations 2020 en circulation, représentant un montant nominal de 7.570.000 €.

Les Obligations 2020 ainsi rachetées seront annulées, conformément à leurs modalités.

La Société a été conseillée par Octo Finances (arrangeur et chef de file unique), EY (conseil financier) et CMS Francis Lefebvre Avocats (conseil juridique).

## **AVERTISSEMENT**

*Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constitue ni une offre de vente, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des obligations dans un quelconque pays, en particulier aux Etats-Unis. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays faire l'objet d'une réglementation spécifique et les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer des restrictions applicables et s'y conformer.*